

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Become, un compartiment de la SICAV Belfius Equities

### Classe C - Actions de Capitalisation : BE6328358781

Autorité compétente: Autorité des services et marchés financiers

Le fonds est géré par Candriam.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Au minimum 95% de parts du Master Candriam Sustainable Equity Children qui investit lui-même principalement en actions de sociétés du monde entier qui contribuent au bien-être des enfants et ont un impact positif sur leur vie.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise, en tant que fonds nourricier, à reproduire la stratégie d'investissement du fonds maître.

Le fonds maître vise à atteindre une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de gestion du fonds maître fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Le fonds maître investit dans des sociétés qui visent à contribuer au bien-être des enfants et à avoir un impact positif sur leur vie. Il s'agit de sociétés innovantes qui proposent des solutions aidant à répondre aux besoins fondamentaux des enfants et à favoriser leur développement.

Ce fonds maître est dit « de conviction » : l'équipe de gestion sélectionnera rigoureusement un nombre limité d'actions émises par des sociétés de toutes capitalisations.

Le fonds maître a un objectif d'investissement durable. Le fonds maître investit dans un portefeuille de sociétés dont au moins 50% des revenus moyens pondérés sont liés à des activités commerciales qui contribuent à fournir des services essentiels (eau potable, assainissement, soins de santé, nutrition, etc.) et/ou à fournir des produits/services qui contribuent au développement des enfants (éducation, inclusion financière, sports/loisirs, etc.).

De cette manière, le fonds maître vise à contribuer aux Objectifs de développement durable des Nations Unies n° 3 "Bonne santé et bien-être", n° 4 "Éducation de qualité" et n° 6 "Eau potable et assainissement". L'objectif d'avoir un impact positif à long terme sur l'environnement et les domaines sociaux est actuellement évalué par le calcul d'un score ESG qui résulte de l'analyse ESG exclusive de Candriam. Pour atteindre cet objectif durable, le score ESG moyen pondéré du fonds maître vise à être supérieur au score ESG moyen pondéré de l'Indice de référence.

L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés.

Le fonds maître vise également à exclure les investissements dans les sociétés qui ne respectent pas certains principes et normes reconnus à l'échelle internationale (Pacte mondial des Nations Unies), qui sont largement exposées à certaines activités controversées (notamment liées aux enfants)

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



• Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Ce niveau de risque 6 découle essentiellement de l'exposition aux risques actions, change.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risque de change:** fluctuation favorable ou défavorable d'une autre devise dans laquelle des actifs sont libellés par rapport à une devise de référence.

ou qui collaborent avec des pays dont les régimes sont considérés comme très oppressifs.

Le processus d'analyse et de sélection s'accompagne également d'une participation active, notamment par le dialogue avec les entreprises et, en tant qu'actionnaire, par le vote aux assemblées générales.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la société de gestion et/ou le prospectus.

Le fonds maître peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Le fonds nourricier peut recourir aux produits dérivés dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Les rendements offerts par le fonds nourricier seront semblables à ceux offerts par le fonds maître avant déduction des frais spécifiques au fonds nourricier.

**Valeur de référence:** MSCI World All Countries (Net Return – dividendes nets réinvestis)

Le fonds nourricier est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers dans le portefeuille du fonds nourricier font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque.

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds nourricier étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, en Belgique.

**Affectation des résultats:** Capitalisation.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

• **Risque lié aux produits financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

• **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

• **Risque de concentration:** vu la concentration importante des actifs sur un segment de marché, voire sur un nombre restreint d'émetteurs, les risques qui pourraient découler d'une détérioration des fondamentaux et/ou de la liquidité de ce segment/ces émetteurs se répercuteraient avec une ampleur plus importante sur les actifs, par comparaison avec un portefeuille d'actifs plus diversifié.

• Le calendrier du calcul de la valeur nette d'inventaire du fonds nourricier et du fonds maître sont coordonnés, afin d'écarter les possibilités d'opérations d'arbitrage sur leurs parts entre la valeur comptable et la valeur de marché.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	2.50%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.92%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas vous paierez moins. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier.

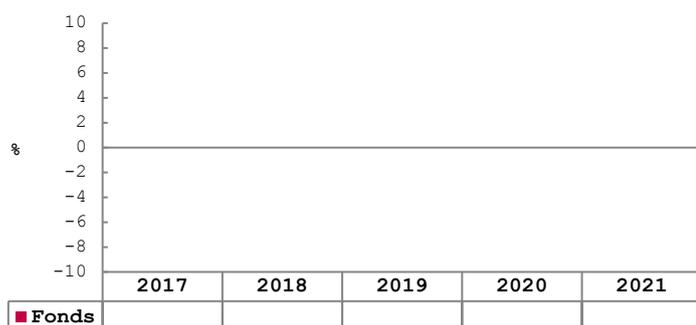
### Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation basée sur le montant total des frais attendus, car il existe trop peu de données historiques pour fournir des indications utiles sur les frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.belfiusip.be](http://www.belfiusip.be).

## PERFORMANCES PASSES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**Année de création de l'action:** 2021.

**Devise:** EUR.

**Indice:** MSCI World All Countries (Net Return – dividendes nets réinvestis). Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Le service financier est assuré par Belfius Banque, place Rogier 11, B-1210 Bruxelles.

Le fonds est une sicav de droit belge répondant aux conditions de la directive OPCVM.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Belfius Equities. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.belfiusip.be](http://www.belfiusip.be). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le fait que le fonds maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé au fonds nourricier.

Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques du fonds maître peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.belfiusip.be](http://www.belfiusip.be). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le Fonds Maître est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Candriam a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Candriam a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Candriam, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Candriam (<https://www.belfiusip.be/fr/politique/index.aspx>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.